



L'an deux mille vingt-cinq, le treize février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

Date de Convocation	08/02/2025
Date d’Affichage	08/02/2025
Nombre de Conseillers en exercice	14
Présents	8
Votants	12

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER.

Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE, Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Michel LEBouc donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS, Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr André PHILIPOT, Mr Boris BOYAVAl donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absent :

Mr Patrick DEMARQUET

N°018-2025

Implantation des poubelles semi-enterrées

Monsieur le Maire présente le mail du SICTOM concernant l'installation des 2 points de collecte pour des poubelles semi-enterrées. Deux points de collecte seront installés en 2025 :

- 1- Résidence Emeraude
- 2- Résidence La Vallée

voir peut-être 1 supplémentaire.

Après débat, il est proposé le point de collecte actuel à la résidence Emeraude ainsi que celui prévu à la nouvelle résidence La Vallée, par ailleurs il est proposé un point de collecte à la résidence Le Val et à la résidence La Perrière proche de la résidence Les Verriers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** l'installation des 2 points de collecte pour les 2 poubelles semi-enterrées par lieux de collecte et d'engager les études avec le SMICTOM pour les 2 autres points.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire,



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le